

NIVERENN 2
(NOUVELLE SERIE)

GENVER 1996 EV.



Kannad ar Brederouriezh Druizel
CAHIER de PHILOSOPHIE CELTIQUE et DRUIDIQUE

HEMETON

le n° 30 F.

IN KREDENN CELTIEK

TRADITION CELTE

de temps immémorial, ranimée en 1935 et déclarée comme association loi de 1901 à Nantes (1981),
Quimper (1991) et Morlaix (1995)

GOURSEZ TUD DONN
ASSEMBLEE des TUD DONN
HENVREUDEURIEZ TUD an DERV
ANTIQUÉ FRATERNITE des GENS du CHÊNE

KAD

KATVS

EVIT AR QUIR ENEB AR BEO

CAHIER de PHILOSOPHIE CELTIQUE et DRUIDIQUE

NEMETON

Fondé par

Maen Nevez (MORVAN MARCHAL) et Neven Lewarc'h (RAFFIG TULLOU).

Directeur de la publication : Michel RAOULT.
Rédaction & administration : La Pommerais-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H.
{On peut laisser des messages sur Minicom : 3612}

Abonnements : 4 numéros : 100 F ; abonnement de soutien : à partir de 200 F.
Prix au numéro : 30 F.
Numéros anciens 17 et 18 (ancienne série) encore disponibles : 30 F l'exemplaire (au lieu de 55 F).

Règlement payable par chèque à l'ordre de KREDENN GELTIEK,
(compte ouvert au Crédit Mutuel de Bretagne).

Commission paritaire n° 73079.

DEPOT LEGAL : mars 1996.
IMPRIMERIE SPÉCIALE "KAD".

I.N.P.I. : 4687.
KAD, NEMETON, KREDENN GELTIEK, K.G., GOURSEZ TUD DONN, G.T.D., HENVREUDEURIEZH TUD an DERV,
H.Y.D., sont des titres et appellations déposés.

SOMMAIRE

dans le présent numéro vous trouverez ci-après en :

- page 1 : KAD - NEMETON, titre,
- page 2 : Renseignements administratifs, abonnements,
- page 3 : Sommaire du numéro 2 (nouvelle série),
- page 4 : La voix du *Gudaer*, par le R.D.G. *an Habast*,
- page 8 : Honneur aux cinq membres réanimateurs - fondateurs trépassés,
- page 9 : Cérémonie en forêt de Rennes en 1950 e.v. avec les réanimateurs de la K.G. (photo),
- page 10 : Compte rendu de l'assemblée générale de la K.G. du 21 octobre 1995 e.v.
- page 12 : Le R.D.G. *Ab Artonovios* (Yann-Morvan Gefflot), au cours d'une cérémonie. (photo),
- page 14 : Le R.D.G. *Ab Artonovios*, (photo), [encart spécial méditation]
- page 15 : *Ken a va*, *Ab Artonovios* ! ... [encart spécial méditation]
- page 16 : suite du compte rendu de l'assemblée générale du 21 X 1995 e.v.,
- page 18 : dernier portrait connu du R.D.G. *Neven Lewarc'h* (Raffig Tullou),
- page 19 : à propos des modifications de nos statuts, articles 1 & 2,
- page 21 : la lignée des *Ri Drevan Gudaer*,
- page 23 : au pied de la *Tour ar Vra* à l'issue d'une cérémonie (photo Patrick Lebreton, 1980),
- page 24 : *Kantos* : *Kelch stud*, tribune libre,
- page 25 : Rites familiaux et domestiques, par Loeiz,
- page 33 : Symboles et symbolisme, par *an Neved*.
- page 35 : Cérémonies : les R.D.G. *Neven Lewarc'h* et *Ab Artonovios* à l'honneur.

/1/ KREDENN CELTIK
/1/ GOURSEZ TUD DONN
/1/ HENVEUBEUREZH TUD AN DERY

TRADITION CELTE
ASSEMBLÉE des TUD DONN
ANTIQUE FRATERNITÉ des GENS du CHENE

NAD - Siège : "La Pommeraye-Avalon"

Dennad stur
Editorial

La voix du CŪDAER :

Notre KAD continue ! ...

Après trois longues années de mise en sommeil délibérée de la **Kredenn Celtiek** et d'interruption de notre publication qui, rappelons-le, existe depuis 1936 e.v.¹, notre assemblée générale réunie le 21 octobre 1995 e.v. a décidé la reprise de nos activités exotériques. Notre première sortie en public fut très significative puisqu'il s'agissait, le samedi 6 janvier 1996 e.v., d'inaugurer, au cimetière de Basse-Indre, des symboles et plaques commémoratives sur la tombe de notre *K/ Dreyon Gudeer Neven Lewarc'h* (Raffiq Tullou, set d'an Annon le 16 janvier 1990 e.v.), en présence de ses nombreux amis fidèles de **KOZIN BREIZH**, association qu'il avait cofondée et de la **K: C:** puisque ce fut le nouveau *R.D.G.* qui officia pour la partie *cérémonielle*.

Il convient à présent de remettre notre *Goursez Tud Donn* en activité et d'en profiter pour repreciser nos objectifs. Il n'est pas question de contester les directives de nos prédécesseurs mais plutôt de les rappeler et éventuellement de les expliciter afin qu'elles soient bien comprises de tous, tant de nos adhérents que du public et des observateurs. Nous nous inspirons donc du dernier éditorial du *R.D.G. Neven Lewarc'h* (publié dans le KAD n° 17, pp. 1 & 2), de la *Déclaration* de son successeur le *R.D.G. Ab Artanovios* (Yann-Morvan Gefflot), (publiée dans le KAD nouvelle série n°1, pp. 1-3) et du testament oral de celui-ci publié dans la présente livraison.

Nous distinguerons d'un côté nos actions et relations **externes**, et de l'autre nos actions et relations **internes**.

¹ e.v. = "de l'ère vulgaire", afin de distinguer l'année civile de nos années celtiques.

KAD
KATVS
EVIT AR GWIRENS AR BOB
CAHIER SAPIENTIAL DRUIDIQUE
Nemeton

Sur le plan externe il est indispensable de faire la part de ce qui est du "celtisme" et de ce qui est du "druidisme". Les premières rédactions de nos statuts précisaient dès la première ligne de l'article 2 de nos buts :

Cette association a pour but d'être un centre de celtisme et de bretonnité ...

Ce premier aspect de nos buts nous insérait d'emblée dans l'ensemble du mouvement d'inspiration celtique, et même interceltique, et dans ce qu'il est convenu d'appeler *l'Emzav*, c'est-à-dire l'ensemble des différents composants du mouvement breton contemporain. Nous n'avons cependant pas jugé bon de reprendre cette formule statutaire tellement nous pensons qu'elle constitue une évidence de base.

Le *celtisme*, n'est-ce pas tout ce qui concerne au sens le plus large, la civilisation celte : les langues celtiques, le folklore, la culture et même la politique des pays *dits celtiques* et sans pour autant négliger ces pays d'Europe qui ne sont plus actuellement *dits celtiques* mais où nos ancêtres ont cependant laissé d'importantes traces de leur passage ...

Le celtisme nous intéresse tout à fait naturellement puisqu'il s'agit bien de notre patrimoine et nous sommes prêts, dans la mesure de nos possibilités, à épauler tout groupe ayant le celtisme pour objectif, à échanger nos idées ou à participer amicalement à des actions communes ou ponctuelles avec tels ou tels de ces groupes à titre externe dans ce domaine du celtisme.

Sachant toutefois que le druidisme est antérieur au monothéisme ambiant et que ce dernier, après les envahisseurs romains, est largement responsable de la disparition du premier, qu'il soit bien entendu qu'en cas de *partenariat*, il ne saurait être question de quelque hypothétique tentative d'influencer l'autre, voire de le *convertir*, ceci étant valable d'ailleurs dans les deux sens. Il serait inadmissible de notre part de laisser croire à quiconque viendrait vers nous ou souhaiterait collaborer avec nous que nous serions des tenants du monothéisme. Soyons donc très clairs sur ce point. Nous n'avons l'intention de tromper personne, mais nous ne souhaitons pas non plus tomber dans les filets de monothéistes par trop zélés ...

En effet si le celtisme est un ensemble, le druidisme en est un autre.

Nous avons maintenu tel quel le deuxième but de nos statuts d'origine qui est devenu cette fois-ci le premier, à savoir :

- d'être une structure d'accueil pour la recherche spirituelle dans le sens authentiquement celtique et traditionnel ...

Autant dire que nous donnons priorité à la recherche *spirituelle* du domaine celtique traditionnel, c'est-à-dire à ce que nous appelons "la Tradition des Druides", sans pour autant, et nous venons de le préciser, nous désintéresser de

l'aspect celtique en général. Mais qu'il soit bien clair que notre **K:Ç:** n'est pas une association à simple finalité culturelle, mais aussi, comme on dit parfois, *une société de pensée*, orientée vers un but spirituel, c'est pourquoi d'ailleurs elle s'appelle **Kredenn** que nous traduisons désormais en français par le terme plus large de TRADITION qui nous semble mieux convenir que celui de CROYANCE afin d'écartier toute éventuelle confusion avec le dogmatisme, attitude bien éloignée de la pensée philosophique des Celtes.

Ainsi, par exemple, l'étude indispensable de notre civilisation celtique se fait dans le souci des perspectives *philosophico-religieuses* dont elle est porteuse. Et, comme le recommandait *Nevan Lewarc'h*, l'étude comparée des religions indo-européennes s'inscrit tout aussi naturellement dans nos travaux. Toutes les informations fournies par les textes anciens, l'archéologie, la mythologie comparée, les travaux des divers chercheurs contemporains, le folklore ... nous intéressent au plus haut point et nous devons nous efforcer de les appréhender pour en extraire les éléments épars du puzzle initiatique que nous ont laissés nos pères de la Tradition des Druides et en faire une synthèse cohérente (aspect spéculatif) en vue d'applications pratiques dans nos rituelles calendaires et sociales celtes (aspect *opératif*) reconstituées ou en cours de reconstitution.

Ceux de nos adhérents les plus enclins à se pencher sur ce genre de recherches pourront largement y exercer à la fois leur sens de la spéculation et leur besoin naturel de rituelles ...

Qui dit "structure d'accueil pour la recherche spirituelle" signifie que nous devons être prêts à accueillir parmi nous des hommes, des femmes, et pourquoi pas des jeunes de moins de 18 ans - pourvu qu'ils soient légalement autorisés - comme chercheurs, "en quête" au sens traditionnel. Il ne faudrait pas croire que nous nous intéresserions aux seuls adhérents qui se sentiraient appelés au *druidical*. On pourrait même presque dire le contraire, à savoir que ce sont précisément ceux-là qui n'ont pas du tout en tête la prétention de devenir des druides qui devraient être les premiers intéressés. Au fond le **K:Ç:** a vocation à rassembler autour d'elle une sorte de configuration idéale de la société celte, une sorte de village virtuellement constitué en vue de se rapprocher le plus possible de la sagesse de nos ancêtres de Celtie.

Néanmoins la spécificité de notre recherche tourne en priorité autour de la Tradition des Druides, laquelle tradition, et nous devons insister sur ce point, n'est pas monothéiste.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes en quête de nos racines, de notre culture, de notre identité, de nos grands ancêtres, de nos dieux et de nos antiques liens avec eux. Nous ne cherchons à convertir personne à nos idées, mais nous entendons bien que la réciproque nous soit aussi appliquée.

Concernant notre action interne, nous prétendons que la distinction entre *opératifs* et *spéculatifs* n'est pas exclusive, et que chacun de nos membres est appelé à participer selon ses possibilités à ces deux formes d'action. Reconnaissons qu'il y a toujours eu au sein de la **Kredenn** des membres plus opératifs que spéculatifs, ainsi que l'inverse bien entendu. Personne n'est obligé d'être l'un plutôt que l'autre, et le dosage de l'une et de l'autre de ces activités est une affaire individuelle.

Que le spéculatif spéculé ! Et nous entendons par là : qu'il participe à la recherche. Et que l'*opératif* opère ! Et nous entendons par là : qu'il pratique les rites, les exercices spirituels et culturels.

Mais qu'il soit bien connu que l'un n'empêche pas l'autre, bien au contraire, et les deux peuvent se conjuguer dans l'harmonie !

Concernant nos relations internes, c'est-à-dire concernant la place de chacun dans le groupe, il est clair que ceux ne souhaitant pas entrer dans la classe sacerdotale ou n'étant pas appelés à l'ordre druidique constituent l'ensemble des pratiquants *druidisants*, des *fidèles* en quelque sorte. A quoi serviraient des druides s'ils n'avaient pas une population, les *Tud Donn*, à servir avec zèle ?

Ceux ou celles qui sont appelés aux responsabilités de l'ordre des druides savent qu'ils s'engagent dans les différents degrés du cycle initiatique où ils progresseront en fonction de leurs aptitudes propres et de leurs spécialisations.

A chaque fois que cela est nécessaire et possible, de petits groupes décentralisés (*cyvai* ou *covens*, clairières ou bosquets, ou toute autre appellation) sont constitués pour les besoins locaux.

Concernant nos **relations** internes prises ici dans le sens **interdruidique**, nous aborderons fraternellement le problème de reconnaissance ou *d'intercommunion* avec d'autres groupes se réclamant du druidisme, la pierre de touche étant en tout premier lieu la consistance de l'identification druidique et l'attitude non-monothéiste des groupes.

Mais nous reviendrons sur ce point une autre fois.

En attendant :

longue vie à la **Kredenn** :

et bon courage à toutes et à tous !

a wir galon !

R:ð:Ç: an habask.

HONNEUR AUX CINQ MEMBRES FONDATEURS trépassés :

1- /1\ MORVAN MARCHAL, né le 13 juillet 1900^{ev}. à Vitry ; d'origine initiatique Martiniste ; *Maen Nevez* de nom de plume ; druide. *ARTONOVIOS*, réanimateur de la *Kredenn Geltiek* en 1935^{ev}, en est proclamé, le 1^{er} mai 1937^{ev} aux fonts de Barenton, le 1^{er} *Ri Drevañ Gudoer* ; initié F.M. à la L. de Laval (Marius Lepage) le 1^{er} mai 1938^{ev} ; architecte ; créateur du drapeau national breton moderne ; fondateur en 1942 de la revue d'études druidiques *NEMETON*. *Aet d'an Anaon* (trépassé) le 14 août 1963^{ev} ;

2- /1\ Raffig TULLOU, né à Mordelles le 06 janvier 1909^{ev} ; initié dans l'Ordre Martiniste Rectifié ; druide. *NEVEN LEWARCH*, 11^e *Ri Drevañ Gudoer* ; fondateur de *KAD* en 1936^{ev} ; artiste sculpteur ; *aet d'an Anaon* le 16 janvier 1990^{ev} ;

3- /1\ Francis BAYER du KERN (comte) ; ex-novice chez les Jésuites ; barde. *VEROESTRUMINIS* ; tué à la bataille de Dunkerque le 2 juin 1940^{ev} ;

4- /1\ Gwilherm BERTHOU-KERVERZHIU, né en 1906^{ev} ; barde. *Iaktimagus*, druide. *VISSURIX* (*roi de sagesse*) ; ingénieur chimiste, écrivain et poète celtisant ; restaurateur des rites de la *K.G.* ; membre de la *Gorsedd* de Bretagne ; se revendiquait de la *tradition clonique d'Armorique* [initiateur, en forêt de Rennes, le 16 juillet 1939^{ev}, de *Goff ar Steredennou*, du clan *Ar Gow*] ; fondateur de la revue *OGAM* en 1946^{ev} et de l'association des Amis de la Tradition Celtique ; *aet d'an Anaon* le 13 mars 1951^{ev} ;

5- /1\ Jean PIETTE, né en 1921 ; druide. *NATROVISSUS* ; *Arzel Even* de son nom de plume ; d'origine initiatique maçonnique ; fondateur de la revue bretonne de linguistique *HDR YEZH* ; lecteur de breton et de cornique à l'*University College of Wales* à Aberystwyth. *Aet d'an Anaon* en 1971^{ev}.

N.B. : On signale dans la mouvance de la *Kredenn Geltiek* de l'époque héroïque : Jules Boucher (33^e F.M.), Paul Le Rest, le druide Coarer - *Kaloudan*, Mercier, Murôrel, Pierre Leroux (Ogam) ...

¹ Robert Ambelain (Martiniste, *Loge Gwened*, G.M. M.M.) écrivit en 1942 un article pour la revue *NEMETON* avant qu'elle ne fût, à la demande du régime français de Vichy, interdite par l'occupant Nazi !



Ce document du "fonds Raffig Tullou" représente une scène photographiée en 1950 quelque part dans la forêt de Rennes :

il s'agit d'un moment d'une cérémonie de la *KREDENN GELTIEK*.
Un feu vient d'être allumé au centre du cercle. Les trois cocélébrants se recueillent avant de poursuivre ...

On reconnaît, à gauche sur la photo, le druide *NATROVISSUS* (Jean PIETTE) ;

au centre, le druide *VISSURIX* (G.BERTHOU-KERVERZHIU) qui semble être le célébrant principal. Il porte sur la poitrine une sorte de *médaille* pendue au cou, *médaille* qui pourrait bien être en fait un *marcator*, le fameux "oeuf de serpent" des druides au sujet duquel *NATROVISSUS* avait précisément écrit un article dans *OGAM* n° 8 de mai 1950 (pp. 36-37), c'est-à-dire un oursin fossile dont la symbolique métaphysique mérite d'être étudiée.

À droite, sortant le rituel de sa poche, le druide *NEVEN LEWARCH* (Raffig Tullou).

On notera que ces grands "restaurateurs" de nos rites ne portaient pas de *stars* lors de cette cérémonie, mais n'est-il pas vrai aussi que, comme le dit la sagesse populaire, *Mach ne dit pas le mot* ... ?

L'assemblée générale du 21 octobre 1995^{ev}

Assemblée tenue le premier jour d' *Ambactus* : *Kent Nox* étant le jour de l'an en 3866 de l'ère de *Mag Tured* selon ce comput celtique, assemblée convoquée conformément aux statuts par le président tel que désigné par le président trépassé Yann-Morvan Gefflot, *Ri Drevaon Gwdsar Ab Artanovios*, assemblée réunie à partir de 14 heures à St-Jacques-de-la-Lande, Michel Raoult, membre du conseil, secrétaire en titre de l'association, président désigné étant président de séance.

Après un temps de prières traditionnelles de la *Kredenn Geltiek*, dont la prière au Dieu Lug, *Kevarc'h d'ar Riez-Veur* (la prière à la Grande Reine) et la récitation de *la Grande Ennéade* le *Ri Drevaon Gwdsar* désigné et président de séance, déclare ouverte l'assemblée générale de la *Kredenn Geltiek*, utilisant la formule prononcée lors de la précédente assemblée générale par le président trépassé, à savoir :

Que les Dieux de Celtie béniissent cette assemblée et confèrent à chacun la sérénité, afin que cette réunion fasse prévaloir notre cohérence, dans une juste appréciation de la réalité, et ce en rejetant de nos esprits les passions qui aveuglent l'entendement.

Que la Paix soit en nous et que la Fraternité des GENS du CHENE, de l'IF et du BOULEAU soit !

Michel Raoult fait ensuite un rappel concernant les cinq membres restaurateurs de la *Kredenn Geltiek* (voir ci-dessus en p. 3).

De la désincarnation de notre III^e R.D.G: ab ARTONOVIOS et de sa succession :

Le président de séance explique qu'il a reçu de Yann-Morvan Gefflot, par courrier daté du 15 avril 1995, un acte de désignation-nomination sur papier à en-tête G.T.D. - H.T.D. - K.G. dont il donne lecture :

Après la désincarnation de *Neven Lewarc'h*, j'ai été désigné Président de la *Kredenn Geltiek* par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 1990 et confirmé par l'Assemblée Générale du 7 avril 1991 à Rennes *Ri Drevaon Gwdsar* de la *K.G.*, Grand Druide du *Gourses Tud Donn*.

Aussi, j'avais accepté de prendre la *summan potestatem ad uitam* sur le *Gourses Tud Donn*.

Pour des raisons de santé, qui ne me permettent plus d'assurer mes fonctions et en référence à la Tradition (us et coutumes druidiques) je nomme ce jour *An Habask* (alias Michel Raoult) *Ri Drevaon Gwdsar* de la *Kredenn Geltiek*, Grand Druide du *Gourses Tud Donn*.

Par transmission *An Habask* reçoit l'autorité et les charges de la fonction.

Après ma désincarnation, il appartiendra à une Assemblée Générale de confirmer *An Habask* dans ses fonctions. Qu'il en soit ainsi.

Fait à Quimper le 15 avril 1995. *Ab Artanovios* (alias Yann-Morvan Gefflot)
(signature)

Ce document était doublé d'un autre plus simple pour utilisation éventuelle dans la vie administrative (préfecture banque, poste, ...). Après réception de ces documents, Michel Raoult, se rendit, le 1er mai 1995 fête de Beltan, à Quimper auprès du président Yann-Morvan Gefflot - R.D.G: *Ab Artanovios* qui lui remit les quelques archives de l'association en sa possession et, après lui avoir fait ses dernières recommandations, lui imposa les mains sur la tête en tant que *Ri Drevaon Gwdsar*, lui donna sa bénédiction et un dernier baiser fraternel.

Quelques jours plus tard Michel Raoult recevait une cassette-son enregistrée en plusieurs fois par le *Ri Drevaon Ab Artanovios* pendant le mois d'avril et les tout premiers jours de mai 1995. Ayant retranscrit intégralement cet enregistrement, il en donne lecture *in-extendo*.

Testament oral du III^e R.D.G: AB ARTONOVIOS :

En voici les principaux extraits :

"Je te salue, *an Habask*. Je te salue par les TROIS CRIS, en t'assurant de mon ardente fraternité. (...)

"Maintenant il faut te dire ce que personnellement j'avais prévu en ce qui concerne les *TUD DONN*. (...)

"Il s'agissait de constituer ou de reconstituer un groupe de recherche, de recherche philosophique au sens grec du terme qui aurait eu pour but d'approfondir la connaissance spirituelle, de travailler sur l'essence même de notre quête collective, et, pour cela, les participants pouvaient appartenir à différents groupes druidiques de Bretagne étant donné que c'est en mettant en commun notre connaissance et notre savoir que nous pouvions approfondir le spirituel et lui donner un sens plus authentique. Alors il est plus évident qu'il y avait beaucoup de travail, mais la matière existe. A mon avis, il suffit de la décrypter, la décrypter avec humilité, c'est-à-dire sans laisser de place au mysticisme ou à l'imaginaire, car au niveau de l'authentique et du vrai, on peut le dire, et on doit le dire, que le néo-druidisme - je n'aime pas le terme - mais le druidisme actuel est souvent entaché par l'imagination de quelques-uns. Nous n'avons pas besoin de cela, car notre matière est tellement riche qu'il suffit de gratter un peu pour trouver ce que l'on cherche. Pour moi la clé de tout cela aujourd'hui, j'en suis convaincu, elle est dans notre originalité spirituelle par rapport aux religions de tous poids, par rapport à tout ce qui se trouve actuellement dans notre environnement et, je peux résumer ma pensée dans cette phrase : la différence est dans notre refus de croire, et notre volonté de savoir. Le druide ne dit pas : je crois, il dit : je sais. Et c'est cela qui est important. C'est cela qu'il faut conserver comme clé. Alors bien sûr, et c'est le deuxième point sur lequel je veux m'entretenir avec toi, il s'agit de rites.

"Bon, je sais ... nous savons l'un et l'autre que tous les rituels utilisés de nos jours sont le fruit de l'imagination ou de la créativité de quelques druides qui souvent se sont inspirés de rituels ésotériques des différents obédiences. Mais je pense que ce n'est pas très important, car effectivement les rites sont nécessaires. Ils sont d'autant plus nécessaires que toutes les personnes, tous les gens qui veulent faire une approche du druidisme attendent quelque chose de ce côté-là. Ils attendent quoi ? Ils attendent des cérémonies. Ils attendent, eh bien oui, de pouvoir croire ! Ils ne sont pas encore, et loin de là souvent, dans le domaine du savoir. Alors les rites, on va appeler cela des *sacrifices*, servent justement à enseigner aux adeptes, à tous ces gens, où se trouve notre spiritualité. Et en ce sens là, je ne fais pas une critique formelle des rituels, je dis que ce n'est pas la direction dans laquelle je voyais les *TUD DONN* se développer ... Car, pour moi, il faut poser la question différemment : il est évident que dans les temps anciens, dans la tradition, ce que nous appelons les rites étaient utilisés par les druides dans des cérémonies, des *sacrifices*, mais dont le but, nous le voyons bien, étaient une forme orale de langage, un langage entre l'homme du savoir, c'est-à-dire le druide, et le vulgaire, tous ceux appartenant à la troisième classe ... Il s'agissait d'un enseignement que l'on faisait à travers les héros, les dieux, et c'est en cela que les rites continuent à avoir une certaine importance. En effet je dirais que quelque part, par la cérémonie, par le *sacrifice*, les druides enseignent aux adeptes comment, non pas communiquer avec les dieux, mais communiquer avec soi, avec soi-même, approfondir la solution qui est en soi. Toute la pratique que l'on connaît sur les anciens rites démontre cela. De même que les druides faisaient entendre aux participants qu'il ne fallait pas attendre des autres, qu'il ne fallait pas attendre quelque chose des dieux, mais faire : qu'il s'agissait d'agir. Prier non pas pour solliciter dans une attente, mais prier c'était remercier, d'où l'offrande : on remerciait les dieux d'avoir pu faire ce qu'on devait faire, d'avoir pu recevoir ce qu'on devait recevoir. (...)

"Voilà en gros où je voyais se développer de nouveau une activité des *TUD DONN*. Et je peux dire, je peux te dire tout au moins, que c'était exactement dans la ligne que, autant Kerverzhiou que Morvan Merchal voulaient donner aux *TUD DONN* lors de leur création. Raffig était lui, beaucoup plus attiré, accroché par les rituels, par les rites, par les cérémonies. Et c'est ce qui a fait souvent leurs heurts et créé des dissensions, notamment avec le groupe de Coarer, car tous ces gens-là voyaient bien les *TUD DONN* se développer dans une direction qui était une recherche ésotérique plus qu'une pratique avec plein d'adeptes autour, une sorte d'église... Ce n'était pas du tout leur but, c'était vraiment d'approfondir la connaissance, mais surtout d'approfondir leur connaissance, en mettant en commun ce qu'ils connaissaient eux-mêmes. (...)

"(...) j'avais créé, il y a une bonne douzaine d'années, oui à peu près, dans la région de Rennes, une petite collectivité qui regroupait trois, quatre familles et qui avaient à l'époque l'intention de vivre leur celtitude, leur *brettonnitude* dans une spiritualité que nous développions et qui les intéressait. Aujourd'hui cette communauté regroupe environ quatorze couples, quatorze familles. Ça représente trente-cinq, quarante personnes, plus les enfants.

"Depuis donc toute cette période, et durant toute cette période, je les rencontrais régulièrement dans le sens que, soit j'allais à Rennes, soit certains venaient me voir et nous faisons en sorte qu'ils puissent respecter les rites, tout au moins ceux des très grandes fêtes, et, par ailleurs, vivaient et vivent aujourd'hui exactement comme nous aimerions que toutes les familles bretonnes vivent, au point de vue et de leur solidarité et de leur marginalité par rapport à la société. Il ne faut pas penser toutefois que c'est des *New-Age*, mais, malgré tout, c'est une communauté très soudée qui passe tous les week-ends pratiquement ensemble. Ils vont les uns chez les autres. La plupart ont des maisons à la campagne. Ils vivent à la campagne et je t'assure que c'est du plus grand intérêt. Il y a là deux, trois, deux et demi, *chefs de file* qui dirigent cette communauté, qui ne sont pas des initiés, mais des gens ayant aujourd'hui une formation extrêmement solide, tant dans ce que nous avons pu leur enseigner, que par leur propres recherches...



KAD n° 2 (nouvelle série)

Alors un certain nombre sont venus me voir pendant ces derniers mois, m'ont apporté toute leur chaleur... Et avec certains, tout au moins les chefs de file, les *chefs de clan*... on va les appeler ainsi, je leur ai justement parlé d'une succession... qu'ils avaient besoin d'un druide. Et sur ce point, ils sont relativement d'accord, mais voulaient en décider collectivement. Ils ne savent pas très très bien comment ils vont s'organiser et à qui ils vont s'adresser pour les accompagner. Alors, ils ont plusieurs possibilités que je leur ai offertes. C'est eux aussi qui, de ce côté-là, décideront. Il est possible qu'un jour ils prennent contact avec toi : tu les rencontreras, tu verras ce que tu peux faire pour eux. Voilà !

"Je suis de plus en plus fatigué. J'ai du mal à finir cette bande... et toutefois je voudrais encore dire deux ou trois choses avant de terminer.

"Je pense qu'effectivement il faut que dans les semaines, dans les mois qui viennent, les druides de Bretagne se retrouvent côte à côte, coude à coude, dans une grande fraternité, pour un même combat, un combat où il faut nettoyer un peu devant sa porte, c'est-à-dire qu'il faut admettre que tout druide aujourd'hui peut avoir une réflexion sur l'héritage que nous avons reçu. Certains acceptent et, parce que c'est aussi la vérité, que toute une partie des traditions, que toute une partie de ce que nous possédons aujourd'hui, nous est arrivé *via* une certaine chrétienté, et en ce sens-là ils ne rejettent pas l'Eglise Celtique. D'autres veulent totalement rayer cette partie de notre histoire et veulent faire un bond entre les temps les plus anciens et aujourd'hui. C'est aussi leur droit, mais à mon avis, ça ne devrait pas, et ça ne doit pas être un clivage entre nous, surtout que le combat que nous avons à mener ensemble tout au moins, est celui de défendre et de promouvoir la culture bretonne en Armorique et aussi d'enseigner par notre exemple, par notre vie quotidienne, et aussi, bien sûr, verbalement chaque fois que nous en avons l'occasion, quelle est la spiritualité qui nous anime. Donc moi, je souhaite que cette réunion se fasse et que la paix règne entre des frères qui se sont séparés sur des questions qui ne sont pas toujours très, comment dirais-je ?... très importantes.

"D'un autre côté, admettons aussi que les druides, par essence, ont toujours été des gens qui n'appartenaient pas à des groupes unitaires. Il n'y a jamais eu d'unité entre les druides. Et je pense, je suis même aujourd'hui convaincu, que tout vient du fait que les druides ont toujours pensé quand un système comme le nôtre, qui est global en fin de compte, s'il devient unitaire, s'il n'y a plus qu'une loi unique, est condamné à une mort subite.

"Oui, c'est un peu comme cela que j'aimerais conclure : ne soyons pas unitaires, ne voulons pas une loi unique pour les druides, cherchons au contraire à développer nos activités à partir du moment où nous restons dans la *gnose* au sens le plus profond du terme.

"Voilà, maintenant je vais me retirer. J'ai quelques heures, parce que je peux peut-être compter quelques jours, mais parlons d'heures, à passer encore en *Abred*. Elles me sont comptées. J'ai l'intention de me retirer au profond de ma forêt, sous les arbres sacrés, pendant cette période-là. Donc je vais faire le silence, et je souhaite qu'autour de moi, on respecte le mien. Je voudrais dire, avant de terminer, que je suis heureux, très heureux, de t'avoir confié les *TUD DONN*, car je sais, oui je sais, que tu continueras le combat, que tu feras en sorte que la flamme qui anime nos coeurs soit réanimée. Je sais que l'on peut compter sur toi pour proclamer *le vrai à la face du monde* et ceci, avec toute la force, avec toute la puissance de l'amour, et, en ce sens, je te remercie, et t'adresse tous mes vœux afin que tu puisses marcher, longtemps encore, vers le but que nous nous sommes fixé.

"Par DANA, je te bénis. Que l'INCRÉÉ t'apporte Sa Lumière ! Qu'il en soit ainsi ! Salut ! "

MÉDITATION



Les photos du R.D.G. Ab Artonovios figurant aux pages 12 et 14 sont de Didier Houeix,
par courtoisie de l'excellente revue VIVRE ICI - Spécial BRETAGNE - (La Route) 2^e trim. 1993, pp. 99 & 100.

KEN A VO, Ab ARTONOVIOS ...

**"Sachons en ce Monde vivre,
rire, jour avec l'autrui
pour passer dans l'ailleurs serein et solitaire ...
C'est le voyage que la vie terrestre
permet de préparer résolument,
quand elle a été une perpétuelle recherche du Vrai,
NON pas dans les profondeurs de la terre et de ses pièges, mais
dans les hauteurs infinies de la connaissance divine,
après d'acquiescer la Sagesse.
C'est la Puissance de l'Amour,
dans son Absolu,
qui procure la Sagesse,
NON comme une force révélée,
encore moins possédée,
mais bien perçue."**

Tel a été le dernier message que tu m'aies offert, Ab Artonovios, quelques semaines avant ton ultime voyage.

Tels furent ta Quête et ton enseignement tout au long de ces années où je t'ai accompagné, marchant vers l'Absolu, vers l'Unité où seul l'Amour Est

"qui meurt le Soleil et les étoiles".

Grand mystique, tu l'étais, mais tu n'oubliais pas que

**"le druidisme, hors sa fonction sacerdotale,
est Résistance et Combat.
Combat pour dépendre et promouvoir
notre Langue et notre Culture :**

**Nous appartenons aux peuples
de Mag Tured et de Maksen Wiedig.
Nous sommes sur cette terre d'Armorique
les hommes d'Amzerwezh Ledaw.
C'est notre spécificité."**

m'écrivais-tu.

Aussi je te rends ce dernier hommage, Ab Artonovios, toi qui m'as mis sur ce chemin de la Tradition des Druides, chemin de quête sans fin ...

Tu resteras à jamais dans mes pensées. Je sais
que nous serons unis dans l'au-delà.

Le président Yann-Morvan Gefflot, *Ri Drevañ Gudaer Ab Artonovios* s'est désincarné le 12 juin 1995^{ev} à Quimper. Les druides *Goff ar Steredennou* et *an Habask* accompagnés de son épouse la dame-druide *Iona* se rendirent le 14 juin à l'incinération du *Ri Drevañ* au crématorium de Carhaix. La cérémonie de dispersion des cendres eut lieu dans l'intimité et fut célébrée, conformément aux volontés du trépassé, par son fils aîné Tanguy, avec très grande maîtrise et dignité.

Un "avis de décès" fut publié dans le quotidien OUEST FRANCE, selon le texte suivant :

Le *GOURSEZ TUD DONN*, de la Communauté de la Croissance Celtique - *KREDENN GELTIEK*, fait part à toutes les communautés de druides en Bretagne et à toutes les communautés druidiques de par le Monde, de l'entrée en *Gwenn* du

Ri Drevañ Gudaer : AB ARTONOVIOS (Yann-Morvan Gefflot)

trépassé le 12 juin 1995^{ev}. Ses cendres ont été dispersées à sa demande et selon le rite des druides de la lignée des *Tud Donn*, "*dindan an Heol, Laped ar Goulou*", en présence de ses proches et de son successeur désigné, le *Ri Drevañ Gudaer : an Habask*.

Ce faire-part officiel de la *Kredenn Geltiek* fut diffusé dès le mois de juin aux organismes et principales personnalités des mouvances druidiques des Pays Celtiques.

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Conformément aux volontés du *R.D.G.*-trépassé, le *R.D.G.*-désigné est confirmé à l'unanimité dans ses fonctions par l'assemblée générale. Madame Patricia Desportes est désignée à l'unanimité comme membre du conseil, dit *Pbeilgor Nevet*, en qualité de secrétaire.

Rapport du trésorier :

(...)

Le compte ouvert au Crédit Mutuel de Bretagne à Quimper sera transféré dans une agence plus proche du domicile du nouveau président, à savoir l'agence CMB de Plougasnou. Le compte a été depuis effectivement transféré sous l'intitulé : *KREDENN GELTIEK*, Crédit Mutuel de Bretagne, Agence de Plougasnou, 29630 PLOUGASNOU.

Modifications apportées aux statuts

selon le document joint en annexe à la convocation à l'assemblée générale :

Eu égard aux problèmes ayant eu lieu avant et au moment du trépas du président Raffig Tullou en 1989-90^{ev}, il s'agissait essentiellement de bien affirmer clairement les origines de notre association, de faire les changements de siège social et d'organe directeur qui s'imposaient et de donner des indications pour éviter d'éventuelles difficultés aux successions ultérieures à la présidence de l'association. L'ensemble des modifications fut accepté à l'unanimité.

(...)

Continuation de *KAD-NEMETON* :

KAD était la propriété de Raffig Tullou, ainsi d'ailleurs que *NEMETON* dont il avait hérité de Morvan Marchal. Notre précédent président Yann-Morvan Gefflot avait pris soin de déclarer officiellement l'existence de *KAD* avec le sous-titre : "Cahier Sapientiel Druidique *NEMETON*". Il fit également enregistrer le bulletin *KAD* comme marque déposée près de l'Institut National de la Propriété Industrielle. La validité de ce dépôt est de dix ans. Avant son décès, Yann-Morvan Gefflot a cédé la marque *KAD* à son successeur Michel Raoult par acte du 5 mai 1995. Par ailleurs *KAD* est inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse depuis 1991. Nous pouvons donc continuer la publication de *KAD* tout à fait légalement.

Relations avec les autres groupes de druides Bretons, Irlandais, Gaulois, British, Canadiens, et autres :

Le *Ri Drevañ Gudaer* désigné ayant été reconnu officiellement par le *Kendalc'her d'Oaled Drvised Kornog* dès le 23 juin 1995, au dolmen de Monterrein, l'intercommunisme est déclarée entre la *K.S.* et l'*Oaled Drvised Kornog* à parité des titres et initiations.

Concernant les relations avec les groupes autonomes se revendiquant de la *K.G.* : Aucun de ces groupes n'ayant reçu ni initiation druidique sacerdotale ni mandat d'aucun *Ri Drevañ Gudaer* de la *Kredenn Geltiek*, il n'est pas possible en l'état actuel de les reconnaître comme étant de la lignée de la *Kredenn Geltiek*. Il n'en reste pas moins que des rencontres fraternelles avec certains de ces groupes ont déjà eu lieu.

En effet à l'instigation d'un nouveau groupe druidique breton dit *Tann Tad* des réunions intergroupes ont été organisées en 1995 à Guingamp et à Nantes auxquelles la *Kredenn Geltiek* a participé, le secrétaire d'alors Michel Raoult ayant reçu à cet effet délégation spéciale du président Yann-Morvan Gefflot, notre trépassé *Ri Drevañ Gudaer ab Artonovios*. Y ont participé également les groupes *Oaled Drvised Kornog*, les *Assemblées Armorique Atlantique de la Tradition des Druides*, la *Comardia Bruvidiacta Aremorica* et la *Comardia Bruvidiacta Aremorica Uecorrectus*, soit six groupes ayant des affinités certes, mais aussi, bien entendu, des points de divergences. Ces six groupes ont cependant siégé à la même table et pu discuter fraternellement d'un projet d'appel à un rassemblement interdruidique où tous les groupes druidiques bretons connus seraient susceptibles de participer et sans qu'il soit question d'hégémonie. Désormais il y a lieu de déterminer un site et une date et de formuler les textes de l'invitation aux autres groupes ainsi que ceux de la cérémonie envisagée. On peut considérer qu'il s'agit là d'une approche intéressante et très prudente où le défilé traditionnel d'un an et un jour sera de rigueur.

On n'oublie pas en effet que de telles tentatives ont déjà eu lieu en Bretagne, concrétisées par des réunions de travail toutefois interrompues, sans avoir abouti à des conclusions pratiques. On est encore loin du *Council of British Druid Orders (CBDO)* avec la fameuse rencontre de *Primrose Hill* du solstice d'été 1992^{ev} à Londres.

Concernant les relations avec les autres groupes, le président entretient des rapports pour le moins épistolaires avec un grand nombre de groupes, tant en Grande Bretagne qu'en Irlande, Gaules et ailleurs. Il signale entre autres l'existence d'un *Clan de Dana* avec lequel nous pourrions peut-être, en tant que *Goursez Tad Donn*, avoir des relations plus privilégiées étant donné tout au moins la parenté d'appellation s'agissant d'un groupe d'origine irlandaise mais développé surtout à Londres qui publie le bulletin *Aisling* (16 pages imprimées 21 x 29,7). Le président signale aussi ses échanges avec un groupe du Québec qui s'est avéré être déjà en relation avec la *Comardia Uecorrectus* et donc, soucieux de ne pas interférer dans les affaires d'un autre groupe, a décidé de le laisser en charge à cette *Comardia* tandis qu'un autre groupe québécois est aussi en relation étroite avec la *Comardia CDA* qui vient de son côté de se faire admettre au sein de l'*International Grand Lodge of Druidism (IGLD)* par les druides de Suisse de la lignée Henry Hurle, cette lignée précisément qui avait déjà établi un très éphémère *basquet* à Paris en 1869. Nous en profitons pour saluer cet événement comme il se doit d'autant plus que nous avons dès les années 1970-80^{ev} établi des contacts avec plusieurs de ces groupes qui étaient tout autant étonnés d'apprendre qu'il y avait des druides en Bretagne que nous d'apprendre qu'il y en avait en Allemagne, en Suède... comme en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Règlement intérieur :

Un projet de règlement intérieur en 21 articles, établi du temps de Raffig Tullou en 1980^{ev}, revu en 1990^{ev} puis en 1995^{ev} sera examiné lors d'une prochaine assemblée.

Au titre des questions diverses :

Revenant sur la question de la continuation de la *Kredenn Geltiek* lors du décès du président

Raffig Tullou, Michel Raoult avait suggéré à l'époque que puisque nous étions des membres de la classe sacerdotale des druides, nos éventuels différents devraient être jugés non pas par un tribunal civil étatique, mais par une juridiction interne de l'ordre des druides. En l'occurrence il s'agissait donc de constituer un tribunal druidique pour juger des affaires de druides. Cette idée fut mise en application par le président Y-M. Gefflot qui en référé à l'instance druidique actuelle la plus ancienne connue en Bretagne à savoir la *Gorsedd* de Bretagne dont il connaissait d'ailleurs fort bien le Grand Druides Gwenc'hlan dont il admettait ainsi la prééminence de fait. Y-M. Gefflot et Michel Raoult furent donc reçus tout à fait officiellement par le *Poellgor* de la *Gorsedd* de Bretagne réuni près de Brasparts pour *Lugnass* 1991e.v. Y-M. Gefflot, ayant toute confiance en l'autorité et l'intégrité du Grand Druides de la *Gorsedd* de Bretagne accepta pleinement par avance de se conformer rigoureusement à ses conclusions quelles qu'elles pussent être. Le *Poellgor* de la *Gorsedd* de Bretagne accepta d'examiner le cas et se déclara donc compétent en la matière.

Le Grand Druides de la *Gorsedd* affirme avoir contacté à ce sujet au moins par trois fois l'ex-secrétaire exclu par le président de la *K.G.* Raffig Tullou (précisément par deux lettres et un appel téléphonique) - Il a fait savoir en outre qu'il avait bien reçu une lettre du président Raffig Tullou, quelque temps avant sa désincarnation, lettre lui faisant précisément part de l'exclusion de la *Kredenn Geltiek* de deux membres scissionnistes et en conséquence le G-D. de la *Gorsedd* de Bretagne abondait dans notre sens.

Sachant que la tradition celtique suppose un délai d'un an et un jour pour les questions d'importance, nous constatons d'une part que ce délai est très largement dépassé depuis 1991e.v. d'autre part que l'ex-secrétaire exclu par le président Raffig Tullou n'a jamais daigné répondre au Grand Druides de la *Gorsedd* de Bretagne, en conséquence notre bon droit est désormais proclamé.

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau *Ri Drevon Gudhar* remercie l'assemblée, prononce les prières rituelles de la *Kredenn Geltiek* et déclare close l'assemblée générale de la *Kredenn Geltiek* du 21 octobre 1995e.v.

AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.: AG K.G.:



Le *R.D.G. NEVEN LEWARCH* (Raffig TULLOU) vers la fin de son séjour en *Abred*.

A PROPOS des MODIFICATIONS de nos STATUTS

Si on éprouve le besoin de modifier des statuts, c'est bien, suite à l'expérience acquise, parce que certaines lacunes ou manques de clarté ont pu être constatés et c'est donc par souci de préciser certains points apparaissant aujourd'hui comme incomplets par rapport à l'ancienne rédaction. C'est donc tout à fait normal et légitime et, en outre, c'est une façon de manifester la vie d'une association, devenue depuis le précédent libellé, plus soucieuse de sa définition et de son expression. Voyons par exemple ce qu'il en est dans notre cas et, grâce aux documents préparatoires, comparons l'article premier avec le texte précédent :

| texte de 1990 | modif. 1995 | observations |
|---|---|---|
| <p>Article 1 : /... l/ est formé entre les personnes// qui adhèrent ou adhérent aux présents statuts une association, de durée illimitée, dite /'Communauté de la CROYANCE CELTIQUE/'/ ou /'KREDENN GELTIK/'/ en langue bretonne/, soit en abrégé /CCC/ ou KG. /conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901./</p> | <p>Article 1 : /Conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, i/ est formé// entre les personnes qui adhèrent ou adhérent aux présents statuts// une association, de durée illimitée, dite : /KREDENN GELTIK./ en langue bretonne, ou /TRADITION CELTE./ soit en /sigle : K.G. ou T.C./.</p> | <p>les modifications sont signalées entre barres ...</p> <p>< Il y avait possibilité ici de choisir entre SAPIENCE ou SAGESSE ou CONNAISSANCE ou FIDÉLITÉ ou TRADITION... soit en abrégé S.C., C.C. ou F.C. [et avec les 2 points :] On a donc choisi <u>TRADITION CELTE</u></p> |
| <p>Cette association /.../ est /déjà/ connue également sous les /dénominations suivantes/</p> | <p>Cette association/, remontant à la nuit des temps de la Tradition des Druides, fut renimée en 1935 de l'ère vulgaire (e.v.) sous une première appellation de : - BREURIEZ SPERED ADNEVEZL, auteur du "Manifeste de KAD" de 1936e.v. est connue également sous les titres de :</p> | <p>< Ici <u>ajout en rappel historique</u> de l'origine contemporaine de l'association ;</p> |
| <p>/"Assemblée des Tud Donn" ou "Goursez Tud Donn" //ou encore</p> | <p>- HENVREUDEURIEZ TUD an DERV, en sigle H.T.D., soit Antiquité Fraternité des Gens du Chêne, et de :</p> | <p>inversion des titres : donnés en breton d'abord ;</p> |
| <p>"Très Ancienne Fraternité des Gens du Chêne", soit en langue bretonne : "Henvreudeuriez Tud an Derv" en abrégé HTD.//.../</p> | <p>- GOURSEZ TUD DONN en sigle G.T.D. ou ASSEMBLÉE des TUD DONN, ou des GENS de DANA, mais elle fut déclarée seulement en 1981e.v. en préfecture de Nantes sous le n° 13562 et sous le titre de : - Communauté de la CROYANCE CELTIQUE-KREDENN GELTIK./</p> | <p>on note quelques substitutions de mots.</p> |
| <p>Ces /différentes appellations, ou abréviations, sont /couramment/ employées /.../ pour désigner la présente association.</p> | <p>Ces /dénominations/ ou /sigles / sont /encore/ employés /indifféremment/ pour désigner la présente association.</p> | <p>On voit ainsi que les modifications ne sont pas faites au hasard et qu'elles expriment la volonté de l'association dans la revendication de ses titres et de ses origines. Toutefois au terme "croyance" utilisé jusqu'à présent qui pouvait faire équivoque, il a été substitué le terme de "tradition" plus représentatif de la pensée d'une association qui ne souhaite évidemment pas être considérée comme "dogmatique" ...</p> |

A PROPOS des MODIFICATIONS de NOS STATUTS (suite)

Passons maintenant à l'article 2 qui définit les buts de l'association, et voyons le synopsis :

| texte 1990 | modif. 1995 | observations |
|--|---|---|
| Article 2 : Cette association a pour buts : /- d'être un centre de celtisme et de bretonnité ;/ | Article 2 : Cette association a pour buts : | Ici l'ancien §1 est supprimé et |
| - d'être une structure d'accueil pour la recherche spirituelle dans le sens authentiquement celtique et traditionnel ; | -/1- d'être une structure d'accueil pour la recherche spirituelle dans le sens authentiquement celtique et traditionnel ; | remplacé par l'ancien §2 qui devient tel quel le §1 nouveau libellé ; |
| | /-2- d'être un conservatoire du patrimoine des lignées initiatiques de la Tradition des Druides ; | §2 entièrement nouveau ; |
| /- l'observance des rituelles annuelles du festiaire celtique./ | /-3- d'observer les rituelles festiaires calendaires et sociales de cette antique tradition./ | §3 nouveau libellé de l'ancien § correspondant ; |

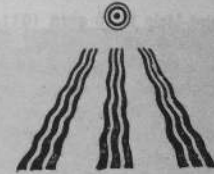
Commentaire :

L'ancien §1 de l'article 2 qui exprimait une généralité contenue dans le paragraphe suivant est supprimé.

L'ancien §2 reste intact et devient ainsi le 1^{er} § de nos buts. Nous sommes toujours un centre de celtisme orienté vers la recherche de notre Tradition dans son sens le plus noble et le plus spiritualiste.

Notre nouveau deuxième § est entièrement original. Il allie la notion *à la mode* de "protection du patrimoine" à notre souci d'authenticité dans le domaine des lignées initiatiques traditionnelles occidentales.

Le §3 reprend, en le complétant et en le précisant, le paragraphe correspondant du précédent libellé.



La lignée des *Ri Drevon Gudaer*

En deux siècles de temps celte seulement, soit deux fois trente ans, entre 1935 et 1995 de l'ère vulgaire (e.v.), nous aurons donc connu trois personnalités à la tête de la KREDENN GELTIEK en tant que RI DREVON GUDAER, ce sont :

1- **Morvan MARCHAL**, *Maen Nevez* de son nom de plume, proclamé I^{er} *Ri Drevon Gudaer* aux fonts de Barenton le jour de la fête de *Beitza* en 1937.e.v. sous le nom d'*ARTONOVIOS*. Et comme il n'y a pas vraiment de hasard, c'est lui qui fut l'initiateur de Yann-Morvan Gefflot auquel il donna d'ailleurs son propre nom initiatique précédé de "ab" (de *mab*- fils de ...) pour indiquer sa filiation selon la tradition, soit *Ab Artanovios* lequel allait devenir en 1990.e.v. le 3^e *Ri Drevon Gudaer*. A chaque fois que nous voyons quelque part flotter le drapeau breton moderne, ayons une pensée pour notre frère en druidisme Morvan Marchal qui en fut le génial créateur. Il fut aussi, en 1942.e.v., le fondateur de la revue *NEMETON*.

2- **Raffig TULLOU**, druide, président et fondateur en 1936.e.v. de notre revue *KAD*, succéda à Morvan Marchal en qualité de II^e *Ri Drevon Gudaer*, *NEVEN LEWARCH* de son nom druidique. *Ael d'an Anaon*, trépassé le 16 janvier 1990.e.v., il était sculpteur de profession, membre des *Seiz Breur* de la renaissance culturelle et artistique bretonne. Il a laissé de nombreux monuments, statues et pièces de décoration diverses dont il serait intéressant de pouvoir faire un album d'inventaire avec photographies.

3- **Yann-Morvan GEFLOT**, druide *ab Artanovios* né le 2 janvier 1931.e.v. à Rennes, était donc le disciple de Morvan Marchal dont il portait à la fois le prénom et le nom initiatique ; il allait devenir à son tour, au trépas de Raffig Tullou et à l'assemblée générale du 7 avril 1990.e.v. président et III^e *Ri Drevon Gudaer*. Il était sociologue de profession. A la suite d'une longue et pénible maladie, endurée avec beaucoup de discrétion, il nous a quittés pour le *Gwynnys* le 12 juin 1995.e.v.. Il avait demandé que ses funérailles soient célébrées dans la plus stricte intimité et en avait minutieusement rédigé le rituel qui fut très dignement respecté et célébré par son fils ainé Tanguy.

4- Michel RAOULT, né à Saint-Malo le 16 avril 1931e.v., druide *an Habask*, secrétaire de la EREDENN GELTIEK de 1979 à 1981e.v., rédacteur des premiers statuts officiels de l'association, à nouveau secrétaire de 1990 à 1995e.v., avait été nommé "président par intérim" pour compter du 15 avril 1995e.v. par le Président *Ab Artanovios*. Celui-ci, connaissait l'inexorable issue de sa maladie, désigna le druide *an Habask* comme *Ri Drevon Gudaer* et lui imposa les mains à Quimper le 1^{er} mai 1995e.v., temps de *Beltan*.

Lors de la réunion à St-Jacques-de-la-Lande de l'assemblée générale de la EREDENN GELTIEK, le 21 octobre 1995e.v. ces nomination, transmission, autorité et charges de la fonction furent ratifiées à l'unanimité.

--- 0 ---

Le IV^e Ri Drevon Gudaer se revendique :

-1) des lignées ancestrales d'Irlande du Chef-Druide Dubtach de Tara, véhiculées par le druide Fiacc son disciple, premier Irlandais devenu évêque ; lignées reçues par trois fois et de sept évêques Celtes (en 1959, 1960 & 1967e.v.).

-2) des lignées galloises de *Iolo Morganwg* par la *Gorsedd* de Bretagne reçues le 28 août 1960e.v. à St-Malo du Grand Druide de la *Gorsedd* de Bretagne *Eostig Sarzhaw* en présence de l'Archidruide de la *Gorsedd* de Galles, puis en août 1973e.v. du *Pendragon* du Collège Druidique des Gaules ;

-3) des lignées claniques de l'île de Man reçues de la *Wicca* Celtique en 1979e.v. ; et des lignées claniques de l'île de Bretagne reçues le 09 septembre 1980e.v. à Londres du druide *Coll Hazel* du *Golden Section Order*, qui les tenait de sa grand-mère *Banshee* ;

-4) des lignées ésotéristes Hyperboréennes du *Druid Order* de John Toland, reçues à Londres du druide Desmond Bourke de l'*Universal Druid Order*, le 9 septembre 1980e.v. ;

-5) des lignées claniques d'Armorique reçues le 24 août 1985e.v. du druide *Goff ar Steredennou* qui les tenait de son grand-père du clan *Ar Gow*, ainsi que du druide *VISSURIX* de la *Eredenn Geltiek*, Gwilherm BERTHOU-KERVERZHIOU, qui était d'un clan Armoricain apparenté au clan *Ar Gow*.

Le R.D.G. est également délégué pour la Bretagne-Armorique et le continent du *Council of British Druid Orders* de Londres depuis 1991e.v.

===== 0 =====



En 1980, à l'issue d'une cérémonie publique à la *TOUR AR VRO (Bro Naoned)* :

au centre, le *Ri Drevon Gudaer* : *NEVEN LEWARCH* (Raffig TULLOU),

à droite, son premier assistant, le druide *AN HABASK* (Michel RAOULT)

Tribune Libre



RITES FAMILIAUX et DOMESTIQUES

par Loeiz

I. Introduction : SECULARISATION et PRIVATISATION :

Parmi les maux qui grèvent l'Occident contemporain figurent en bonne place les deux phénomènes, souvent analysés comme corollaires l'un de l'autre, que sont la sécularisation et la privatisation.

La sécularisation désigne le recul, ou plutôt le retrait du religieux de tous les aspects de la vie sociale pour se retrancher dans l'intimité de l'individu.

Par privatisation on entend le fait que l'individu se forge sa "religion privée", souvent *syncretiste*, et plus souvent encore tenant plus de la religiosité que de la religion proprement dite.

On doit ce recul autant aux conditions de vie actuelles dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne favorisent pas la vie religieuse au quotidien, qu'à l'attitude des religions dominantes, et je fais surtout allusion par "religion dominantes" au catholicisme et aux différentes formes de protestantisme dont l'enseignement est vide de toute notion métaphysique et, partant, figé en dogmes rigides qui n'encouragent pas à les suivre, d'autant que cela signifie en fait s'y soumettre.

Les religions se retirant du domaine public, elles s'éclipsent aussi du domaine privé pour la simple raison que le niveau minimal d'intervention dans le champ privé, à savoir le dialogue des "représentants" de ces religions avec les fidèles, implique, bien évidemment, la socialité. C'est ainsi que l'individu se trouve *livré à lui-même*, ce qui est une façon plus élégante de dire *prisonnier de lui-même* et finalement contraint, pour ainsi dire, à fabriquer sa propre religion à partir des bribes éparses qu'il a pu collecter.

A l'inverse, l'adogmatisme de toute Tradition n'équivaut pas à laisser le champ libre à toute divagation personnelle, à tout syncrétisme ; la Tradition n'appartient à personne ; ses initiés en sont seulement les dépositaires momentanés et se doivent de la transmettre dans son intégralité ; la Tradition ne fait que "transiter" par l'humain car elle est du domaine du permanent et l'Homme de celui de l'impermanent ; comment, d'ailleurs, pourrait-elle appartenir à quiconque, puisqu'elle est d'origine suprahumaine ?

Son évidente *sacralité* n'ôte pas, loin de là, toute liberté individuelle : c'est dans un cadre donné que l'individu peut s'épanouir, pour éventuellement dépasser ce cadre ; d'autre part, il a toute latitude d'interprétation de la Tradition, qui est, pour nous, le moyen de réalisation spirituelle de l'individu.

C'est ce qui justifie l'absence de dogmatisme : qui interprète correctement la Tradition se réalisera, qui l'interprète incorrectement ne se réalisera pas.

Cependant, c'est bien d'un point de vue collectif, *communautaire* que la religion doit être envisagée ; l'individu s'inscrit dans un double cadre, à la fois synchronique et diachronique : la famille, le clan et une lignée, une Histoire, liée à un peuple. Ici, comme ailleurs, leur sens, leur valeur disparaissent quand la religion s'en retire, car elle est le

fondement de toute réalité, que ce soit au niveau social ou individuel.

Si, au contraire, la religion est présente dans la vie sociale et individuelle, elle lui donne force, sens et vitalité.

Accorder une importance de premier ordre à l'aspect communautaire de la religion ne néglige donc pas la valeur de l'engagement personnel, bien au contraire : si c'est dans le groupe, et dans le groupe seulement, que l'individu peut trouver sa place et sa raison d'être, il ne faut pas perdre de vue que le groupe n'est qu'une réunion d'individus : il n'y a rien de supra-individuel dans le collectif ; la valeur d'un groupe ne tient que dans celle des individus qui le composent.

Ainsi, il est impossible de donner la prééminence à l'un ou à l'autre : les deux se justifient mutuellement, pour peu qu'ils reposent sur des bases religieuses.

Un de ces fondements religieux est, chez nous, la tripartition, qui se retrouve tant au niveau individuel (cf. *Liquid* aux raies rouges) que social : la séparation de la communauté en trois classes, druides, guerriers, producteurs, n'est jamais que l'application d'une réalité métaphysique, comme la tripartition divine en est la symbolisation, la transposition en mode religieux.

II. Les RITES PRIVÉS. Présentation :

De même qu'elle ne se prête pas à la sécularisation, bien qu'elle doive aujourd'hui s'en accommoder, la Tradition Celtique ne se prête pas à la privatisation : son origine indo-européenne veut qu'elle véhicule des rites privés - familiaux et domestiques.

Parmi ces rites privés se trouvent ceux qui jalonnent les grands étapes de la vie : naissance, adolescence, mariage, funérailles qui sont, en toute logique, accomplis sinon par le druide, du moins sous son égide (par exemple, ce n'est pas le druide qui se marie : ce n'est donc pas lui qui accomplit le principal du rite, mais sa direction est indispensable pour que le mariage soit effectif).

Plus spécifiquement indo-européen est le culte des ancêtres qui marque l'appartenance à une lignée, à un clan et avec les ancêtres, l'ancêtre de notre peuple, le Dagda, sous son aspect d'*Eochaid Ollathir*, le "Père Puissant", que l'on retrouve en Gaule sous le nom de *Dis Pater* dont, d'après Jules César, tous les Gaulois se disent fils.

Enfin viennent les rites domestiques qui ne se situent plus sur le plan diachronique mais sur le plan synchronique : il ne s'agit plus ici d'affirmer son appartenance à un peuple ou à une lignée, non plus que de les pérenniser (c'est une des fonctions des rites sexuels sur lesquels je reviendrai) mais d'en assurer, d'en conforter, d'en justifier l'existence à tel moment déterminé.

Le problème se pose de savoir la portée de ces rites : le culte des ancêtres ne saurait être rendu que par leurs descendants ; un druide ne peut honorer que ses propres ancêtres et pas ceux des autres, tout druide fût-il. En outre, la présence d'un druide lors des rites domestiques, pour souhaitable qu'elle soit, n'est pas toujours possible ; pourtant le rite doit être accompli, sans quoi la maisonnée perd sa légitimité religieuse, la seule qui ait une réelle importance.

Il est bon de se rappeler qu'en l'absence d'un druide "le père de famille est prêtre et roi dans sa maison" (Visserix, in OGAM n°16, p. 172). C'est là un privilège de nécessité qui prend fin avec la venue d'un druide. En ce qui concerne le culte des ancêtres effectué par le chef de famille, éventuellement sous la direction d'un druide, s'il en est un qui appartient à sa lignée, il est à noter qu'il s'agit d'un *culte* et non d'un *rite* au sens strict, bien que ce culte soit composé de rites. Il y a là un lacune de la langue française avec laquelle il faut bien composer. Le *Petit-Robert* donne cette définition du culte : "hommage rendu à la divinité ou à un saint personnage" alors que le rite est le moyen de s'unir à la divinité. On voit bien la différence qu'il existe entre ces deux choses : le rite est purement sacerdotal quand le culte ne l'est pas, ou, si l'on veut, c'est un "sacerdoce" qui ne s'exerce qu'envers les ancêtres de sa propre lignée.

III. Le CULTE des ANCESTRÉS :

Les traditions indo-européennes quelles qu'elles soient enseignent toutes que l'individu (il s'agit donc ici du niveau *animique*) ne meurt tout à fait que lorsque ses descendants l'ont oublié : c'est la raison pour laquelle il nous faut mener une vie exemplaire. C'est aussi pourquoi, par exemple, la conception celtique de la guerre est exclusivement centrée sur l'exploit individuel afin que le souvenir de celui qui l'a accompli soit perpétué.

Si, par contre, l'oubli total survient, les éléments psychiques de l'individu se désagrègent, se dissolvent, sont réduits à l'état de "cadavre psychique" et sont alors "recyclables" pour de nouvelles âmes. C'est ce qui peut expliquer certains cas de réincarnation : les éléments psychiques peuvent garder la mémoire de ce qu'ils ont été. La "réincarnation" ne se situe pas au niveau subtil mais informel ; pas au niveau *animique* mais spirituel ; autrement dit, ce n'est pas l'individualité qui se réincarne - celle-ci est intimement liée au corps physique même si sa mort n'intervient que plus tard avec l'oubli - mais la personnalité, c'est-à-dire notre composante supra-individuelle qui, par conséquent, n'a pas la "conscience du moi" (cf. skr. *ahamkara*).

Toutefois, il ne faut pas se méprendre ; même si les éléments psychiques qui composent mon âme n'étaient pas liés à mon esprit, cela ne signifie pas qu'elles me soient étrangères : ce n'est pas parce que les cellules de mon corps physique ont été des cellules de porc ou de bœuf qu'elles me sont étrangères ; de même ces "cellules *animiques*" font partie intégrante de mon individualité. Ainsi j'ai aussi été ce qu'elles ont été, même si primitivement, je le répète, elles n'étaient pas liées à mon esprit qui est la seule composante en l'Homme qui appartienne au permanent puisqu'elle est supra-individuelle.

Pour en revenir à cette perpétuation du souvenir qui fait subsister l'âme du défunt en la "nourrissant" de prières, c'est-à-dire en lui insufflant un peu de la force psychique de ses descendants, force qui, comme je viens de le dire, est nécessairement liée à la vie physique, il faut être conscient du fait que, de même que l'oubli est progressif, la désagrégation de l'âme est progressive. Mais, si le souvenir peut être

ravivé, cette désagrégation, elle, est irrémédiable et inéluctable : ici comme ailleurs, la tendance *entropique* est toujours plus forte que les forces de cohésion.

Mais ce n'est pas là l'unique raison d'être du culte des ancêtres : il marque l'appartenance à une lignée dont l'existence doit être constamment réaffirmée pour qu'elle ne perde pas sa propre raison d'être face aux Dieux.

Ce "culte d'appartenance" se trouve aux quatre cercles de l'existence que l'on retrouve dans tout le domaine indo-européen à savoir : la famille

(c'est-à-dire toutes les personnes vivant sous le même toit), le village, le clan, la tribu (qui recoupe la notion de peuple, v. inf. *stati* gaul. **stata* cf. br. *staf*, pris au sens pluriel : gens au sens singulier : peuple, notion confirmée par les cultes, d'ions, "nationaux", fautes de mieux, ou panceltiques, dont une des fonctions est de rélégitimer la *stati* soit, dans son ensemble :

- *Samais*: fête totale - ou classe par classe,
- *Imbolc*: troisième classe,
- *Bealtaine*: première,
- *Lughnasad*: deuxième.).

Pour chacun de ces quatre cercles le rite est effectué par celui qui en est le chef, sous la direction du druide. Seul le culte des ancêtres, mené par le chef de famille, échappe à cette règle par nécessité, et seulement par nécessité.

Enfin, avec les ancêtres, il est rendu hommage à l'ancêtre des ancêtres, le *Ragda*, sous l'aspect d'*Eochaid Ollathir*, en Gaule *Dis Pater* ou *Teutates* ("Père du Peuple").

IV. Les RITES de PASSAGE :

Ces rites sont, cette fois, individuels ou interindividuels (le *manage*). Mais, comme je l'ai déjà dit, l'individu ne se comprend que comme l'élément d'un groupe. Ils marquent les étapes essentielles de la vie que sont la naissance, l'adolescence, la procréation, la mort, ce qui explique que certains d'entre eux, notamment celui de l'adolescence, peuvent être célébrés pour plusieurs personnes en même temps.

Bien qu'éminemment symboliques, ce n'en sont pas moins de véritables rites, au sens fort, c'est-à-dire qu'ils nécessitent la présence du druide et engagent son sacerdoce car ce sont des consécration, autrement dit, - et j'ai souligné l'impression de *me répéter* - ils établissent la légitimité religieuse de tel fait, ils justifient son existence face aux Dieux.

a) La naissance, le baptême :

ou, plutôt que d'utiliser "baptême", terme spécifique au judéo-christianisme, disons : la *dénomination*. C'est un acte de présentation du nouveau-né aux Dieux et de remerciement car ils ont permis de transmettre la vie en ouvrant le passage qui mène de la non-existence à l'existence.

C'est au druide de donner à l'enfant son nom, en fonction de ce qu'il pressent de ce que sera sa vie, nom qui peut, bien évidemment, être différent du nom civil et

évoluer plus tard (cf. *Setanta*, "le Cheminant", redénoté *Cicadulius* parce qu'il avait tué le chien du forgeron *Culuk* dont il devait assumer le rôle).

b) L'adolescence, l'entrée dans l'âge adulte :

C'est à la puberté, c'est-à-dire quand le jeune devient apte à la procréation sans qu'il en soit encore temps pour lui, quand il accède au rang de jeune adulte et a donc désormais droit à la parole, que le druide mène ce rite qui est une seconde naissance, cette fois-ci au monde des adultes et au rang d'homme, ou de femme bien sûr, libre.

Il est aussi la reconnaissance, eu égard aux transformations qu'il connaît, de sa capacité et de son droit, ô combien naturel, à faire l'expérience de sa sexualité, du moins dans son second aspect, telle que je la définis.

c) La procréation, le mariage :

Le mariage est certes la formalisation sociale d'une relation amoureuse entre deux personnes. Mais c'est surtout la création d'une cellule qui permettra les conditions propices à la procréation, autrement dit la perpétuation de la lignée, à la fois du point de vue simplement génétique et culturel, éducatif : il s'agira d'élever les enfants dans le respect et surtout la compréhension de nos valeurs, de nos usages et de notre Tradition (car avec une réelle, profonde compréhension vient nécessairement le respect, sans que cette éducation soit un endoctrinement, ce qu'il faut éviter à tout prix).

C'est ce qu'explique Alain Daniélou :

"Le mariage n'est pas simplement un permis, une légalisation de rapports sexuels comme il tend à le devenir pour les êtres frustrés des sociétés puritaines. C'est un acte responsable et ritualisé qui a pour but la procréation d'un nouveau chaînon d'une lignée qui représente une des variantes de la pensée divine."¹

d) La mort, les funérailles :

De même que la naissance représente le passage de la non-existence à l'existence, la mort représente celui de l'existence à la non-existence. Aussi sont-ce, au point de vue symbolique, deux choses équivalentes qui engagent la totalité d'un être particulier.

Il existe chez les Indo-européens deux traitements de la dépouille : l'inhumation et la crémation. Dans le premier cas, le but recherché est d'attacher le défunt à sa terre, afin que, depuis les profondeurs du *Sol*, il veille à sa prospérité et à celle de ses habitants. Dans le second, on s'occupe de son devenir posthume, c'est-à-dire que l'on rassemble certaines des conditions qui lui permettront d'atteindre la libération, car elle ne peut être réalisée qu'avec la disparition totale de l'individu, ceci tant au niveau physique qu'*animique*, et la mort psychique est étroitement dépendante de la dissolution du corps physique. Il y a fort à parier qu'à ce titre la crémation ait été, par le passé, le lot de la grande majorité des tenants de la première classe, et l'inhumation celui des tenants de la deuxième, notamment au niveau royal car le roi est attaché à sa

¹ Alain DANIELOU, *Le Destin du Monde d'après la tradition sévite*. Paris : Albin Michel, 1992, p. 138. [Espaces libres.]

terre dont il assure, par sa seule présence, la fertilité (rappelons que parmi les nombreuses *gens* qui pesaient sur les rois d'Irlande figurait systématiquement celle de ne pas quitter son territoire hormis en temps de guerre, sous peine de frapper son pays de stérilité).

Les funérailles sont,

- au point de vue social : les adieux au défunt,
- d'un point de vue psychologique : une "mise en scène" (sans que cela soit péjoratif, bien entendu) du processus de deuil, avec l'éloge funèbre, les lamentations, les jeux funèbres et enfin l'inhumation ou la crémation,
- d'un point de vue sacerdotal : la *guidance* du druide qui indique au trépassé le chemin à parcourir avec les obstacles à surmonter et les pièges à éviter pour aborder à *Tír na nÓg*, et enfin jour du gouvernement radieux de *Manannan Mac Lir*.

V. Les RITES SEXUELS :

Ici encore les deux points de vue, diachronique et synchronique se complètent.

La fonction peut-être la plus évidente de la sexualité est de permettre la continuation de la lignée et plus généralement du clan, du peuple, de l'espèce enfin. C'est là son unique rôle chez les espèces animales. C'est, pour l'être humain, le moyen de continuer son existence terrestre, par delà la mort physique, en transmettant ses gènes. Pour Alain Daniélou,

"l'acte procréateur est le plus important des rites. Il représente une participation à l'oeuvre cosmique."

Cependant,

"il y a une différence fondamentale entre les jeux sexuels, qui font partie de l'art de vivre, de l'expérience divine du plaisir, qui concerne l'individu, et l'union rituelle qui a pour but la procréation et concerne l'espèce"

car

"sur le plan de l'être de chair, il (l'adepte) va utiliser cette énergie (sexuelle) pour se reproduire mais, sur le plan de l'être de savoir, il va aussi la cultiver comme combustible pour développer ses pouvoirs intellectuels et magiques. Les stimulations sexuelles les plus diverses vont donc lui être utiles pour le développement de son être mental et spirituel."

On remarque toutefois que cette forme de sexualité reste liée, même si ce n'est plus que symboliquement, à la procréation :

"c'est au moyen de l'accouplement que s'accomplit le mystère du "passage" de la non-existence à l'existence d'un être vivant. L'acte sexuel est donc un acte magique. C'est au moment de ce rite que s'ouvre le passage qui relie le créateur et le créé. Ce qui est important c'est l'ouverture du passage. Qu'il y ait conception

⁴ A. DANIELOU, *Op. cit.*, p. 137.
Ibidem, p. 136.

ou non est un aspect secondaire."⁴

La finalité de ce second aspect de la vie sexuelle est donc, en fait, la transformation de la force procréatrice en force créatrice.

VI. Les RITES DOMESTIQUES :

Ainsi que je l'ai déjà dit, les rites domestiques ont pour rôle d'établir la légitimité de l'existence du groupe familial à un moment donné, et ce à deux points de vue : d'abord dans un cadre physique, et j'entends par là l'occupation d'un sol et éventuellement son exploitation ; ensuite dans un cadre social, ici la famille, en ce sens que tout groupe constitue une entité en soi dont la fondation et la continuation ne peuvent pas ne pas reposer sur des bases religieuses.

L'utilisation d'une parcelle de terre, que ce soit pour y vivre ou en vivre, comme, d'un point de vue général, l'existence, ne va pas de soi : c'est une faveur, un don qui nous est fait et il nous faut nous en acquitter pour respecter l'harmonie universelle. En conséquence le sol que l'on projette d'occuper doit être consacré à cet usage, d'abord par une offrande aux *Fomores* que les *Tiatha Dé Danann* ont relégué dans le *Síd* en leur assignant de garantir la fécondité de la terre, puis par un sacrifice aux *Tiatha Dé Danann* pour se placer sous leur protection quant à l'accomplissement de ce projet. La maison aussi doit être consacrée à sa construction ou à son emménagement et cette consécration doit être pérennisée avant tout par la présence du feu domestique, symbole du centre de la maison autour duquel tout s'organise, tout gravite, moyen de purification et garant de la pureté de la maison comme de ceux qui y vivent.

Se nourrir est un acte qui symbolise le sacrifice. En outre, la nourriture nous permet de continuer à exister, c'est un don des Dieux avant d'être le fruit de notre travail ; aussi, afin que cela reste toujours présent à notre mémoire, un peu de nourriture devrait être offerte aux Dieux en signe de remerciement. C'est ainsi que les Indiens védiques faisaient quotidiennement des offrandes alimentaires que, le plus souvent, ils faisaient brûler dans le feu domestique.⁵

De plus, la nourriture, qu'elle soit d'origine végétale ou animale, est nécessairement le résultat d'un meurtre, geste qui n'est pas anodin.

"L'acte de tuer est un acte responsable qui doit être accompli comme un rite. La victime doit être offerte aux dieux avant d'être consommée. Nous ne mangeons alors que les restes de repas des dieux et cessons d'être des meurtriers."⁶

Et inversement : un peu de la victime devrait toujours être consommé lors du sacrifice, ceci afin de s'unir symboliquement à sa destinée posthume.

⁴ *Ibid.*, p. 160.

⁵ GONDA, *Les Religions de l'Inde* - Paris : Payot, 1962, T.I, Védisme et hindouisme ancien, p. 154.

⁶ A. DANIELOU, *Op. cit.*, p. 186.

VII. CONCLUSION :

Ces quelques pages ne prétendent pas épuiser le sujet, loin de là : elles soulèvent plus de questions qu'elles ne proposent de réponses. Peut-être auront-elles le mérite d'indiquer quelques pistes à une réflexion susceptible de déboucher sur l'action (plutôt que sur une réaction au monde actuel), c'est-à-dire l'observance des différents rites que je viens de présenter.

Pour conclure, qu'il me soit permis de revenir sur la sécularisation et la privatisation : quelle attitude pour nous, païens témoins, et, à notre corps défendant, acteurs de ces temps troublés ? Je crois avoir suffisamment montré par le contre-exemple combien antitraditionnels sont ces phénomènes, pour ne pas dire néfastes. Rendre à notre Tradition sa dimension sociale, c'est créer les conditions de sa plénitude, de son épanouissement ; c'est aussi permettre à ceux qui se reconnaissent en elle de la vivre sans contraintes - hormis celles du monde moderne, qui sont assez nombreuses ; il ne sert à rien d'en ajouter !

Parallèlement, observer les rites privés, c'est éviter de succomber aux appâts trompeurs de la privatisation qui prend souvent le visage du syncrétisme *New-Age* dont la recette est connue : psychanalyse jungienne incomprise, bouddhisme *tantrique* dénaturé, panthéisme diffus, avec une dose variable de paranormal. Que cette pointe d'ironie me soit pardonnée : les proportions varient, les ingrédients peuvent changer. Par exemple, 10 % de catholiques français pratiquants réguliers, tout à leur désarroi spirituel, croient à la réincarnation (sondage CSA-L'Actualité Religieuse dans le Monde, 1994) pour qui elle est l'espoir de renaître sur cette terre ...

Il est désolant de constater que le *New-Age* touche toutes les classes des sociétés dites "avancées" et toutes les religions qui y sont représentées. Peut-être, au passage, faut-il voir là une des raisons pour lesquelles se développe en France, et dans les populations d'origine européenne (honni soit qui mal y pense !) un Islam que je qualifierais de "souriant" par opposition à un Islam "grimaçant", qui a su intégrer certaines données du monde moderne sans se trahir

De nombreux groupes druidiques ne sont, hélas, pas exempts de cette contamination par le *New-Age*, souvent par faute de comprendre la différence fondamentale qu'il existe entre *syncrétisme* et *synthèse*. La Tradition Celtique n'a plus alors de celtique que le nom, et de tradition que la prétention.

Resocialiser notre Tradition, et il est clair que je prends ce mot au sens que Guénon lui donnait, c'est, en somme, lui éviter de perdre son âme.

C'est aussi, par conséquent, éviter aux Celtes païens de s'égarer dans des voies sans issue.

- 0 -


SYMBOLES et SYMBOLISME




par *an Néné*


On ne prétendra pas faire ici une étude détaillée des symboles et du symbolisme, *mais juste une mise au point* car il semble, à la relecture, que l'expression peut prêter à confusion.

Il est bien entendu que le symbole est double : il est formé d'un couple, disons, pour parodier la célèbre "paire" de Saussure : symbolisant/ symbolisé. Ainsi, dans le

symbole de la rouelle , le symbolisant est le glyphe, le symbolisé la manifestation (pour simplifier). Il en va comme cela pour tout symbole, quel qu'il soit, et quelle que soit la nature du symbolisant.

Cependant, il faut bien garder en mémoire que, si le symbolisant et le symbolisé, unis, forment le symbole, l'un et l'autre existent indépendamment l'un de l'autre, existent en soi. Pour prendre un exemple linguistique, le chien n'a pas attendu d'être appelé "chien" pour mordre, et l'on peut parfaitement parler du mot "chien" sans faire référence au chien. La manifestation n'a pas attendu la rouelle pour se manifester, et la rouelle a une existence qui lui est propre, c'est bien ce qui me permet de la tracer : .

Mais, en matière traditionnelle, le problème se corse, pour deux raisons au moins - la première tient au sujet étudié, c'est-à-dire au symbolisé car nous ne pouvons communiquer notre connaissance, notre compréhension de ces choses que par le biais de symbolisants, fussent-ils linguistiques. Expliquer un symbole n'est jamais que le paraphraser ou, si l'on préfère, transposer un code en un autre code. On utilise le

langage pour redire, de façon différente, ce qu'exprime déjà le glyphe . Car la manifestation elle-même est inexprimable, elle n'est compréhensible qu'immédiatement au sens propre, "sans moyen". C'est toute la question des rapports entre *buddhi* et *manas* intuitif et discursif, finalement entre ésotérique et exotérique. Toute explication, aussi secrète et efficace puisse-t-elle être, n'est en fin de compte qu'exotérique, car l'objet lui-même est incommunicable.

Cela amènerait des considérations sur la nature de l'enseignement initiatique que n'est qu'une approximation au plus près de l'objet enseigné. De la même façon, le disciple ne peut rendre compte de son expérience, de ses avancées, qu'encore plus imparfaitement. C'est donc au maître qui, lui, connaît, de se rendre compte si son disciple ne fait que reproduire un discours déjà entendu ou essai de "dérouler" par le

langage sa compréhension intuitive, ou plutôt, le maître doit juger des proportions de ces deux choses car, à moins que le disciple soit absolument dépourvu d'aptitudes au travail initiatique, l'un ne va pas sans l'autre : la réception d'un discours amène la méditation et la contemplation ; la contemplation amène le discours, bien que, ainsi que l'a dit le Soufi Kharrāqāni, il n'y a "rien à dire d'un état mystique. Que l'on en parle, et il n'y a plus d'état mystique. Seulement du savoir"¹ !

- La seconde difficulté tient à la nature du symbolisant, et c'est là la question des rapports entre métaphysique et religion, entre réalisation spirituelle et sacerdoce, entre façon d'appréhender les rapports entre ésotérique et exotérique.

Car le symbolisant peut se situer au niveau de la manifestation informelle, et je parle, bien sûr, des Dieux. Si les Dieux sont les symbolisants de "faits" métaphysiques, cela veut-il dire qu'ils ne sont que des abstractions, bref qu'ils n'existent pas en tant que tels ? Non, bien sûr, car les deux parties du symbole existent en soi, exactement comme pour la rouelle. Pourquoi en irait-il différemment ici ? Toute la théologie, et plus largement toute la religion, est ainsi justifiée et doit être entendue à double sens : au premier degré, littéral, et au second, en la prenant comme le symbolisant de la métaphysique. D'autant que, à cause du caractère incommunicable de la métaphysique, les deux sont inséparables.

Il reste à démêler un peu les rapports entre réalisation spirituelle et sacerdoce. La réalisation spirituelle est permise par l'initiation, qu'elle soit de première, seconde ou troisième classe. C'est ainsi qu'un *brahmane* peut s'incliner devant un *vaishya* qui, ayant "intégré" le symbolisme de son art, est parvenu à la sagesse suprême. C'est une des raisons pour lesquelles il y a des initiations artisanales (par exemple : franc-maçonnages), guerrières (par exemple : templières), sacerdotales (au hasard : druidiques). Cependant, l'initiation sacerdotale est supérieure aux autres parce que c'est de celle-ci que celles-là sont issues et que ses symboles ne sont pas de la même nature que le compas ou l'équerre : ce sont les Dieux eux-mêmes, universels et universellement agissants. Donc si toutes les initiations permettent d'atteindre le sacré, une seule, la sacerdotale, permet d'atteindre à la fois le sacré et le divin.

Revenons à la mise au point initiale : quand je dis "religion", cela comprend aussi bien la métaphysique, ou plutôt son objet lui-même dont la religion est le support d'expression, le symbolisant, que la religion en soi, dont l'un des buts est la communication avec la Divinité. Et réciproquement : la métaphysique ne se comprend pas sans son support d'expression : la religion.



¹ MAJROUH, *Fils avec Dieu* - Paris : Albin Michel, 1995, p. 27. (Spiritualités vivantes.) Traduit par S. Sautreau.

Commémoration du trépas du R:ð:Ç: Neven Lewarc'h

A l'instigation de l'association *KOUN BREIZH*, la tombe où repose le corps de notre *R.D.G. Neven Lewarc'h* - Raffig Tullou, au cimetière de Basse-Indre, près de Nantes, a été ornée d'une croix celtique, dessinée par Jean Fréour, l'un des *Seiz Breur*, et de diverses plaques commémoratives, au cours d'une assemblée publique tenue le 6 janvier 1996ev., six ans (à quelques jours près) après son trépas.

Sur invitation du Comte de Gibon-Porhoët (légataire universel et exécuteur testamentaire de Raffig Tullou, et ancien trésorier de la *Kredenn Geltiek*), le nouveau *Ri Drevon Gudaer* fut chargé de la partie religieuse de la cérémonie qui se déroula dans le recueillement au milieu d'une foule d'amis et de sympathisants.

Plusieurs sonneries de *binjou bras* ponctuèrent les différents moments de la manifestation où toutes les interventions étaient traduites, breton-français ou inversement.

Le *Bro Goz*, entonné par le *R.D.G.* et repris en chœur par la foule, clôtura l'assemblée.

Retour en Bretagne des cendres du R:ð:Ç: ARTONOVIOS

Nous venons d'apprendre que les restes du 1^{er} *Ri Drevon Gudaer* de la période contemporaine, réanimateur et cofondateur de la *KREDENN GELTIEK*, le druide *ARTONOVIOS*, Morvan Marchal, avaient été transférés du cimetière parisien, où ils reposaient depuis 1963, au caveau de sa famille au cimetière de Châteaugiron, dans le sud-est de Rennes.

Malencontreusement nous n'avons pu être prévenus à temps pour participer à cette cérémonie qui fut relatée par la Presse, selon l'extrait ci-dessous de l'édition locale du quotidien OUEST-FRANCE du 25 janvier 1996.

Nous aurions évidemment aimé nous joindre à la famille et à nos amis les représentants des associations *KENDALC'H* et *KOUN BREIZH*.

Châteaugiron

Drapeau breton : son créateur Morvan Marchal repose au cimetière



Mardi après-midi, au cimetière de Châteaugiron, le transfert des ossements du créateur du drapeau breton, Morvan Marchal.

Il est en quasi-intimité que si déroula, mardi après-midi, transfert de Paris à Châteaugiron des ossements de Morvan Marchal (1900-1963), créateur du drapeau breton, noir et blanc, à courte cérémonie organisée par les associations *Kendalc'h* et *Ar Breizh* (Sousvent breton) et organisée vers 16 h au cimetière. Une dizaine de personnes furent présentes dont l'arrière-petit-fils de Morvan Marchal, et Basdirac.

C'est en 1923 que Morvan Marchal, architecte, a créé le drapeau noir et blanc qui comporte neuf bandes. Les cinq noires symbolisent les cinq anciens pays ou évêchés de Haute-Bretagne : Dol, Nantes, Saint-Méen, Rennes, Saint-Brieuc. Les quatre bandes blanches représentent les quatre anciens pays ou évêchés de Basse-Bretagne : Cornouaille, Léon, Trégor, Vannetais.

Ce drapeau a succédé au drapeau blanc à croix noire qui avait été attribué à la Bretagne, en 1188, par le pape Grégoire VIII, à la veille de la septième croisade.

